



COMMUNES SPORTIVES COMMUNES ACTIVES



ALAIN DEPRET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

« Le sport, c'est la santé » : combien d'entre nous ont entendu cette phrase depuis leur plus tendre enfance ? Nous avons tous en mémoire ce principe, mais malheureusement nous sommes encore trop peu à l'appliquer. L'activité physique régulière diminue pourtant la mortalité et prévient l'apparition de maladies cardiovasculaires, de l'obésité, du cancer.

BREF, LE SPORT CONDITIONNE la vie d'une bonne partie de la population et, notamment, de la jeunesse. Outre ses bienfaits pour la santé tant physique que psychologique, le sport tient aussi un rôle important dans la création du lien social. Face à ces défis



non négligeables, les autorités locales sont les premiers réceptacles des besoins des citoyens : elles constituent d'indispensables leviers pour la mise en œuvre de politiques efficaces et pertinentes en cette matière et méritent à cet égard d'être traitées en partenaires pour le bien-être du citoyen.

Pour développer une politique du sport de qualité, les pouvoirs locaux sont en effet particulièrement bien placés, en termes, notamment, de proximité. Par ailleurs, les villes et communes wallonnes s'intéressent plus volontiers à tous les sports, même les plus traditionnels, dont le faible retentissement médiatique et la moindre rentabilité pourraient causer la perte sans l'intervention des pouvoirs publics.

C'est ainsi que, depuis de nombreuses années déjà, les pouvoirs locaux développent des initiatives sportives en installant des infrastructures sur le territoire communal, en créant un centre sportif local, en organisant des activités sportives de quartier. Mais, malheureusement, le financement sportif octroyé ne permet pas à tous les pouvoirs locaux de mener une politique communale de qualité. Et là, les communes font donc, comme pour chacune de leurs missions au quotidien, preuve d'une grande créativité.

Le Mouvement communal voulait, en ce mois d'avril, rendre hommage à toutes les communes sportives en Région wallonne en mettant, une fois n'est pas coutume, le sport à l'honneur dans son sommaire. Le choix est évidemment arbitraire mais a le mérite de donner quelques bons exemples de bonnes pratiques parmi les membres de l'UVCW.

Ce dossier donne donc la parole tour à tour à Ingrid Colicis, Échevine des Sports à Charleroi, Fabrice Fourmanoit, Premier Échevin et Échevin des Sports à Saint-Ghislain, et Xavier Malmendier, Échevin des Sports à Visé. Sans oublier de clôturer le tout en laissant s'exprimer Jean-Michel Rouillon, Attaché Conseiller technique à la Direction générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur un événement fédérateur en la matière : le Trophée communes sportives, qui se tiendra cette année le 29 septembre. Le mois prochain, le Mouvement communal évoquera d'autres initiatives communales en matière sportive, avec la commune de Rebecq et l'AES, l'association des établissements sportifs.

INGRID COLICIS, ÉCHEVINE DES SPORTS À CHARLEROI

« Dans ma Ville, le sport est une évidence »

Charleroi a convaincu les instances européennes : elle est en effet cette année consacrée « Ville européenne du sport ». Un label de qualité dont Ingrid Colicis, Échevine des Sports, n'est pas peu fière. Il faut dire que la métropole wallonne est une ville où le sport est un élément fédérateur de la vie sociale et de l'épanouissement humain.

DERRIÈRE LA DYNAMIQUE ENCLENCHÉE par quelques grands clubs qui contribuent au développement de son image au-delà de ses limites territoriales, bon nombre de clubs composent le tissu associatif sportif carolorégien. Et cela, parfois dans les disciplines les plus inattendues. Car l'activité et les animations sportives y sont denses et multiples. Le Mouvement communal porte ici un regard furtif sur le monde du sport carolo où l'ambition est de fédérer les clubs, les dirigeants et tous les citoyens sportifs autour d'un même projet. Qu'on se le dise, à Charleroi, il y a toujours du sport près de chez soi.

Madame Colicis, vous voici en fin de premier mandat. Pourriez-vous vous présenter succinctement pour les lecteurs qui ne vous connaîtraient pas encore ?

Je suis en effet Échevine depuis cinq ans à Charleroi, mais j'ai d'abord été Échevine à la Commune des Bons Villers. J'étais, parallèlement à cela, Parlementaire wallonne et à la Communauté française. Lorsque j'ai déménagé à Charleroi, j'y suis devenue Conseillère communale. On m'a proposé ensuite de devenir Échevine des Sports. Cela tombait particulièrement bien car c'est une matière qui me

plaît beaucoup. Et pourtant, cela a été parfois difficile car je n'étais pas issue du sérail. Je me suis donc réinvestie ces dernières années dans le domaine du sport,



tout en me remettant également à en faire. Aujourd'hui, je comprends mieux ce que pensent les sportifs, ce qu'est le sens de l'effort et je comprends la difficulté de s'investir dans des structures qui peuvent parfois poser des problèmes.

Vous avez obtenu, pour 2012, le statut de Ville européenne du sport accordé par la Commission européenne à titre honorifique. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste ce label?

Ce label repose sur trois critères : l'importance donnée à la formation des jeunes dans la ville, le lien entre le sport et la santé, et le fait de permettre un accès direct au sport à la fois par les infrastructures, par la disponibilité et le nombre important de clubs, mais aussi par des mécanismes comme, par exemple, le chèque-sport pour les personnes défavorisées. Nous avons eu une visite des délégués de la Commission en 2010. Ils ont pu constater, durant les trois jours de leur présence, que toutes les activités demandées étaient mises en place. Ils ont visité des écoles et des grandes infrastructures. Ils n'étaient absolument pas concernés par le sport d'élite. Ce qui arrangeait bien les affaires de la Ville car la ligne que nous avons définie en 2008 concernait le sport pour tous. Et donc, nous sommes passés du célèbre « Charleroi la sportive » à « Charleroi, Ville des sports ». Ils nous ont fait part de l'octroi du label en 2011 en nous disant que nous serions « Ville européenne du sport » en 2012. Dont acte.

Vous étiez en compétition avec d'autres communes wallonnes ?

Nous étions les seuls candidats belges. Par contre, Anvers était candidate pour le titre de Capitale européenne des sports mais ils n'ont pas été retenus. Ils le seront sans doute l'année prochaine. Nous avons fait, pour ce deuxième label, candidature commune avec Anvers en sachant que la petite soutiendrait la grande et vice-versa. Je suis contente de savoir qu'ils se préparent dès aujourd'hui pour obtenir leur label l'année prochaine.

Et maintenant que ce label est obtenu, quels sont les défis que s'est fixés Charleroi en matière de sport ?

Cela se décline en trois axes. D'abord, l'idée est d'associer les communes de la périphérie de Charleroi à la fête du sport que nous avons mise sur pied. Et donc, au travers d'une activité « Commune

sportive » organisée par l'Adeps (NDLR : cf. la quatrième entrevue de ce dossier), nous allons permettre aux différentes villes et communes qui nous entourent de participer à une même activité. Avec l'Adeps, nous leur livrons donc en quelque sorte un clef-sur-porte sportif. Car je sais à quel point cela peut être difficile pour les échelons de plus petites communes de mettre en place des organisations sportives, qui demandent en général beaucoup de personnel. Le deuxième axe concerne les différentes organisations qui sont mises en place par la Ville ou parrainées par elle. On amplifie donc des organisations existantes comme, par exemple, les « 10 miles » de Charleroi, en y effectuant une campagne de communication grand public.

De nouvelles infrastructures vont sortir de terre ?

Nous allons en effet inaugurer pas mal de nouvelles infrastructures dans le domaine de la formation des jeunes. Et puis, nous allons, cette année, ré-inaugurer l'Hélios, notre piscine aux dimensions olympiques. C'est une étape importante pour le sport à Charleroi.

Quels sont les autres événements organisés par la Ville ?

Charleroi est la Ville qui a mis en route le programme « Je cours pour ma forme ». Depuis quatre ans, plus de 400 personnes y adhèrent et terminent ensuite leur chemin dans des clubs. Mais nous avons aussi toute une série de nouvelles organisations qui vont s'installer à Charleroi et qui, j'espère, vont y rester : la « Woman race », une course contre le cancer du sein, un festival nommé « Rock and Ride » consacré aux sports de glisse et à la musique métal, huit heures de marche nordique, une découverte des sports sur les terrils via le deathride, le VTT, le run and bike... Vous voyez, notre but est aussi de s'intéresser aux sports moins conventionnels, du moment qu'ils peuvent se pratiquer facilement et en famille.

C'était une volonté de votre part ?

Oui, car lorsque je suis devenue Échevine, j'ai rencontré beaucoup de gens qui se plaignaient de ne pas être soutenus quand ils pratiquaient des disciplines particulières comme le tir à l'arc ou l'escalade. Nous avons donc vraiment recentré les moyens budgétaires sur ces clubs pour leur permettre de grandir et de se développer. Savez-vous, par exemple, que nous

avons un club de rugby ou d'escrime à Charleroi ? En escalade, nous avons également une jeune championne de 15 ans sur notre territoire.

Ca veut dire que vous êtes particulièrement attentive aux demandes de la population ?

Oui. Si un club veut s'ouvrir, nous essayons de le soutenir. Nous avons 40 infrastructures sportives qui tournent autour du football à Charleroi, nous avons 43 terrains de football et ils sont remplis tout le temps. C'était donc une nécessité de s'ouvrir à d'autres disciplines. Mon analyse, c'est que certains clubs étaient auparavant artificiellement maintenus en vie par la Ville. L'évolution est donc, pour moi, tout à fait naturelle.

Que consacre votre troisième axe ?

Le troisième axe concerne le lien entre le sport et la santé. À Charleroi, les médecins du sport de l'intercommunale hospitalière, l'ISPPC, possèdent un service de médecine du sport assez pointu. Ils vont donc organiser un colloque au mois d'octobre sur le sujet du sport et de la santé. Mais nous avons également mis en place tout un cycle de conférences concernant le geste qui sauve ou l'asthme qui peut être utilisé sur demande dans les communes voisines.

Est-il facile, pour un échevin des sports, féminin de surcroît, de défendre les dossiers sportifs auprès de ses collègues ?

Je ressentais beaucoup plus de difficultés dans une plus petite commune, aux Bons Villers. J'ai la chance que, dans ma Ville, le sport est une évidence. Il y a 40 000 personnes par semaine qui font du sport. 452 clubs sont répertoriés et plus de la moitié bénéficie d'un subside. Tout cela crée une vie à laquelle les hommes politiques ne peuvent pas échapper. Même chose pour la culture, je pense. Nous n'avons donc pas dû batailler ferme pour obtenir des budgets et j'ai toujours obtenu le soutien nécessaire de la part du Collège.

Quels conseils donneriez-vous à vos collègues en matière de gestion sportive ?

Il faut se définir une ligne politique et s'y tenir, ne jamais la lâcher. Parce que cela permet d'avoir une cohérence par rapport à ses choix, même s'ils sont négatifs pour certains. Le tout est d'avoir le courage de s'y accrocher. L'idée est aussi, et là je parle de mon cas dans une grande ville, de conserver du personnel avec un esprit sportif car il faut savoir de quoi on parle.



FABRICE FOURMANOIT, PREMIER ÉCHEVIN ET ÉCHEVIN DES SPORTS À SAINT-GHISLAIN

« Aider les jeunes jusqu'à la limite des moyens de la commune »

Saint-Ghislain n'a pas hésité, elle aussi, à s'investir en matière sportive. Après s'être dotée d'infrastructures de qualité, diversifiées et sans cesse plus performantes, la Commune s'est lancée dans un nouveau défi : construire un véritable projet sportif, social et éducatif, accessible à tous, en collaboration avec les clubs du cru via un concept baptisé « Action Jeunes ».

CETTE INITIATIVE, MISE EN place depuis plus de dix ans, permet à chaque enfant, quels que soient sa culture, son contexte familial et social, ses capacités et aptitudes sportives, de participer à de nombreux stages durant ses périodes d'inactivité scolaire. Ce que nous explique Fabrice Fourmanoit, Premier Échevin et Échevin des Sports à Saint-Ghislain, par ailleurs fondateur d'une association des échevins du sport avec ses collègues du Borinage. Mutualisation quand tu nous tiens!

Monsieur Fourmanoit, le sport est un sujet qui vous tient à cœur ?

Je suis en effet Échevin des Sports depuis mon entrée au Collège en 1996 et cela me tient beaucoup à cœur. Il faut dire que j'étais professeur d'éducation physique et que j'ai suivi l'Académie olympique belge où je suis académicien du sport. J'assume également la présidence de l'Association des Échevins des Sports depuis près de dix ans où nous rassemblons presque toutes les communes de la Région de Mons-Borinage, à savoir douze communes sur treize. Notre association a pour vocation de promouvoir et d'encourager par différents moyens l'activité physique dans notre région, tout en assurant une réelle solidarité entre nos

communes. Une récente étude du Comité olympique interfédéral belge a ainsi mis en exergue que seuls quatre Belges sur dix pratiquent un sport de manière hebdomadaire. Force est de constater que ce chiffre a diminué de 6 % au cours des cinq dernières années, ce qui est pour le moins alarmant. Pourtant, les recommandations des professionnels sont unanimes quant à l'importance de l'exercice physique pour le maintien d'une bonne santé. Outre ces aspects, le sport joue également un rôle psychosocial important, en renforçant, entre autres, l'estime de soi et en encourageant l'intégration dans le milieu social.

Il s'agit d'une initiative supracommunale pure ?

Elle est en effet spontanée, avec une aide financière minime des communes. Elle nous permet de partager des pratiques, des usages, de développer des projets communs, de mettre en communauté des initiatives. Nos événements phare sont l'« Happy New Year Trophy », une course qui se situe entre les deux réveillons, et le « Vivons vélo ». Avec ce dernier événement, nous essayons de convaincre nos communes respectives de l'utilité de développer l'usage du vélo via la mobilité douce afin, notamment, de sensibiliser les enfants au déplacement à vélo vers l'école. Chaque commune va, au travers de l'association, développer une demi-journée au mois de septembre. L'idée est de sensibiliser la population et le Collège sur l'intérêt d'avoir des budgets communaux consacrés aux voies douces. Nous avons aussi organisé depuis très longtemps un mérite sportif, à l'échelon de notre région, pour mettre en évidence les sportifs talentueux de moins de 18 ans. Chaque commune vit différemment le développement du sport et nous essayons de sensibiliser chacun au sport-santé dans le domaine alimentaire ou au bon comportement à avoir. **L'association a également son site, une mine d'or en matière d'information sportive...**





Ensemble, au sein de l'association, nous avons en effet construit et élaboré un site nommé « sportcommunal.be ». Sur ce site, nous avons souhaité analyser l'offre sportive dans nos communes et répertorier tout cela par discipline sportive. Mais nous y faisons aussi apparaître les directives de l'Adeps, du Comité olympique, de la Fédération Wallonie-Bruxelles... Nous avons aussi offert la possibilité aux clubs d'y constituer leur page. La réalisation de ce site a pour objectif d'informer de l'offre sportive existante dans notre région, pour encourager un maximum d'enfants et d'adultes à choisir et pratiquer une activité sportive motivée et adaptée, de proximité ou non. Le sport est l'essence même de l'esprit d'équipe, de fraternité et de respect. Avec tous les collègues Échevins des Sports, nous souhaitons donc structurer et construire, ensemble, une réelle politique sportive culturo-éducative et solidaire pour Mons-Borinage.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la politique sportive de la Ville ?

À Saint-Ghislain, nous avons mis en place une politique sportive dès le lendemain de la fusion des communes. La Ville a ainsi développé de nombreux projets d'infrastructures. La diversité sur notre sol territorial, pour une petite commune de 23 000 habitants, est relativement impressionnante : nous avons un stade d'athlétisme, le premier synthétique agréé FIFA, de nombreuses infrastructures de tennis couvert, une piscine, quatre halls omnisports, deux salles d'éducation physique, un parc remarquable à Baudour, un ballodrome, un club de jogging et une

structure de pétanque couverte renommée au niveau national. L'idée est de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à toutes ces infrastructures, de faire de la qualité accessible à moindre coût. Toutes les infrastructures sont mises gratuitement à la disposition des clubs. En contrepartie, ceux-ci sont invités à mettre en place une politique éducative de qualité, à respecter un plafond annuel de cotisations, à mettre en évidence leurs disciplines dans un esprit éthique et à organiser des stages de vacances.

Votre volonté était donc de répondre à un besoin social...

Il faut savoir que Saint-Ghislain est composée, pour 20 % du parc locatif, de logements sociaux. On veut donc intégrer un maximum de jeunes par des infrastructures de proximité. Nous avons aussi des espaces multi-sportifs de rue qui fonctionnent bien. Cela prouve que l'on a bien répondu à une attente urgente de proximité. Ce qui m'intéresse, c'est de donner la possibilité aux jeunes de découvrir une discipline dans laquelle ils vont pouvoir évoluer. Le sport coûte cher et nous ne pouvions accepter qu'il soit source d'exclusion. Ainsi, outre l'accessibilité gratuite d'infrastructures sportives publiques libres et le maintien d'une piscine publique, il était nécessaire d'agir sur d'autres axes avec nos clubs pour atteindre un résultat et limiter toute dérive.

D'où, d'ailleurs, votre « Action Jeunes »...

J'en suis très fier. Cela fait plus de quinze ans que l'on a initié le concept. Bien avant que l'on ne parle des chèques-sports, nous avons souhaité, au travers de la politique « Action Jeunes », réfléchir à l'attente

sportive durant les périodes de vacances scolaires. Basé sur la qualité, la diversité et un taux réduit au strict minimum, nous organisons ainsi de très nombreux stages sportifs dans un maximum de disciplines sportives, une cinquantaine par an, pour nos jeunes de 3 à 18 ans, et ce durant toutes les périodes de congés scolaires. Un stage au sein d'un des clubs de Saint-Ghislain ne peut pas dépasser 50 euros. Si ces conditions sont respectées, la Ville interviendra pour les enfants de sa population à raison de 50 %. Nous avons également créé un centre sportif local intégré qui organise en parallèle le multi-sports et la psychomotricité en général.

C'est une initiative qui porte ses fruits ?

Oui, elle induit une naturelle symbiose avec nos clubs. Elle permet à chaque enfant de participer à de nombreux stages durant ses périodes d'inactivité scolaire et surtout, de s'inscrire, en finalité, dans l'un ou l'autre club, après avoir goûté aux diversités sportives. Peut-être ce jeune stagiaire deviendra-t-il un champion, nous le lui souhaitons. Mais là n'est pas l'objectif primordial d'« Action Jeunes ». C'est plutôt de concevoir une véritable politique éducative sportive accessible à tous.

On le voit, vous ne manquez pas d'initiative. Comment le Collège reçoit-il vos propositions jusqu'ici ?

Il faut toujours défendre ses projets, c'est sûr... Nous sommes dans des temps un peu plus difficiles et nous savons très bien que, lorsque l'on a un parc sportif important, les bonnes infrastructures sont vieillissantes. J'ai attribué dès le départ beaucoup d'importance à ce que l'on intervienne sur les infrastructures afin qu'elles soient préservées. Comme il y en a beaucoup, il y a souvent beaucoup de dossiers qui passent. Je crois qu'il ne faut pas se limiter à protéger son patrimoine, mais qu'il faut aussi s'adapter à l'évolution du monde dans lequel on vit.

Nous sommes à l'aube de nouvelles élections communales. Quels conseils donneriez-vous aux nouveaux collègues en matière de sport ?

Cela dépend évidemment de la commune. Cela dépend aussi de beaucoup de paramètres : la dimension de la commune, les moyens, les infrastructures disponibles ou que l'on a promises dans un programme électoral, la constitution du collège... C'est très bien de développer des projets et de



les défendre, mais c'est encore mieux de pouvoir les inscrire dans les budgets communaux. C'est évidemment fondamental d'avoir la possibilité d'utiliser des moyens. C'est la base de tout. Et, néanmoins, lorsque le budget est là, nous ne sommes encore nulle part car toutes les contraintes prennent énormément de temps. Le paramètre temps est, pour moi, un paramètre

auquel chaque échevin des sports doit faire face pour maîtriser le tout.

Quoi d'autre ?

Je pense qu'aujourd'hui, dans les communes wallonnes, on donne beaucoup d'importance au culturel, à l'intergénérationnel. Il est donc important d'avoir une vision large du sport et non une vision qui se limiterait à un match de football ou à des bons résultats. Ce qui est séduisant et motivant, c'est

d'accompagner un projet et de constater que les jeunes évoluent. La commune doit donc aider ces jeunes dans leur évolution jusqu'à la limite de ses moyens. Il y a des mentalités à changer et il ne faudrait pas que le sport devienne la propriété des personnes qui ont une certaine dimension sociale. Il est fondamental de donner du sens à l'utilisation d'un outil sportif et à la pratique d'un sport, quel qu'il soit.

XAVIER MALMENDIER, ÉCHEVIN DES SPORTS À VISÉ

« Le sport a aussi un rôle de prévention sociale à jouer »



À Visé, l'Échevinat des Sports n'est pas en reste. Ainsi, chaque année, un répertoire des clubs sportifs de la Ville, distribué en toutes-boîtes, informe les citoyens sur les nombreuses disciplines présentes sur le territoire de la Commune. La Ville, elle, s'investit, en collaboration avec des clubs ou associations qui, par ailleurs, profitent de toute l'infrastructure sportive de la Commune gratuitement, dans l'organisation d'événements sportifs afin de promouvoir la pratique du sport. Sans oublier les stages sportifs organisés durant les congés scolaires, comme nous l'explique Xavier Malmendier, Échevin des Sports.

Monsieur Malmendier, depuis quand vous occupez-vous du sport à Visé ?

Je suis Échevin des Sports depuis bientôt six ans. Préalablement, j'ai été Échevin des Finances, Échevin du Commerce et Échevin de la Culture. J'en suis à mon troisième mandat. Le sport, c'est un échevinat que je désirais réellement.

Il faut dire que cela me passionne et que, avec les finances, j'ai pu faire mes armes en matière de gestion.

Je suis juriste de formation et expert fiscal. Je pense pourtant que les finances ne sont pas des matières très agréables à pratiquer dans un milieu politique. L'important, pour moi, était cependant de toucher à tout, de voir d'autres disciplines et d'évoluer. Je n'ai pas donc trop à me plaindre. Mais le sport reste la matière dans laquelle je me sens le plus impliqué.

Visé est l'une des villes sportives wallonnes par excellence...

La Ville est en effet propriétaire de toutes les infrastructures sportives disposées sur son territoire, en ce compris les différents halls, la piscine, mais aussi les terrains de tennis et de football. Elle met donc gratuitement ces infrastructures à disposition de tout un chacun, de tous les clubs qui le désirent. Il n'y a pas de tarif de location. L'idée est de favoriser le plus possible la pratique du sport pour tous. Faire mieux que cela me paraît impossible car, a contrario, nous ne demandons pas à intervenir dans les décisions et la gestion des clubs qui profitent de nos infrastructures. Nous les incitons juste à organiser des événements et des actions spéciales destinés aux plus jeunes.

Vous aidez également les clubs financièrement ?

On donne un petit subside annuel mais celui-ci est très minime. Notre volonté est



vraiment d'aider les clubs par la gratuité des infrastructures et des aires extérieures, mais aussi par l'aide que le personnel du Service des Sports peut apporter, ne serait-ce qu'en matière d'entretien. Notre particularité, à l'Échevinat des Sports de Visé, c'est que nous avons notre propre service d'ouvriers. Ainsi, on ne veut pas que les clubs soient tentés de rémunérer du personnel, ce n'est pas l'objectif. On voudrait vraiment inciter tout un chacun à s'intéresser à toutes les disciplines existantes. Et il y en a quelques-unes...

Les travaux ont été conséquents ces dernières années ?

Ces dernières années, nous avons surtout veillé à mettre toutes les infrastructures aux normes. Les clubs et les fédérations ont des exigences qui ne cessent de croître, sans oublier qu'il faut éclairer les terrains de plus en plus tard. Nous avons effectué des travaux dans notre piscine et nous l'inaugurons très bientôt. Il y a une grande demande en matière nautique, car notre section aviron fonctionne pas mal. Et puis, nous avons eu une énorme demande pour les sports d'extérieur. Nous venons donc d'achever récemment un terrain synthétique multisports sur notre plaine.

Vous avez quelques infrastructures de rue aussi, j'imagine ?

Il y a effectivement quelques petites infrastructures au-delà des infrastructures purement sportives, mais également un petit peu de sport de rue. Il s'agit de zones ouvertes à toutes pratiques. Les jeunes peuvent y jouer au basket ou au mini-foot. Souvent, ces infrastructures

sont accompagnées d'une aire de détente et de jeux pour les plus petits. C'est la pratique du sport à toute heure du jour ou de la nuit, les jeunes y vont quand ils veulent. **Vous semblez être très à l'écoute de vos concitoyens lorsqu'il s'agit de répondre aux demandes particulières en matière de sport...**

Oui, car Visé est une ville à visage humain. On peut donc parfois changer nos priorités en la matière, mais on veille tout de même à n'accepter que les demandes qui ont un caractère collectif. Mais bon, il faut bien se dire que notre offre est variée et que les citoyens trouvent en général ce qu'ils recherchent. Pour les informer, les clubs font eux-mêmes leur publicité. Quant à nous, nous publions annuellement un guide de la pratique du sport en toutes-boîtes. Et les parents peuvent bénéficier du chèque-sport de 20 euros pour l'inscription de leurs enfants à un club.

Visé semble également capitaliser sur certains événements phares...

Citons notamment : l'Open international de la Ligue belge de Judo, le Cross de la Julienne, la Zatopek en famille, mais également l'organisation d'événements sportifs occasionnels comme les rencontres internationales de rugby, de boxe anglaise, de tennis de table, de jiu-jitsu, de badminton... L'Open international de judo, par exemple, se déroule fin janvier, début février. On reçoit alors 400 à 500 judokas de haut niveau, champions du monde ou d'Europe, et champions olympiques. Nous organisons également de manière récurrente le Marathon de la Basse-Meuse qui

se déroule le deuxième week-end du mois de mai.

Le sport est-il aussi considéré comme essentiel par vos collègues du Collège ?

C'est vrai que le sport n'est pas la matière la plus protégée au niveau local wallon. Mais Visé n'est pas dans ce cas de figure, pour des raisons historiques sans doute. Nous pensons en effet que le sport a aussi un rôle de prévention sociale à jouer. Pour nous, il est important d'occuper les plus jeunes par le sport. C'est une habitude prise par la Commune depuis maintenant de nombreuses années. Et puis, il s'agit de mon troisième mandat et je connais donc bien les rouages de la Ville. Cela aide de bien connaître le fonctionnement des dossiers, de pouvoir agir efficacement pour atteindre notre but. C'est l'expérience qui commence à porter ses fruits.

Visé a sans doute aussi son rôle à jouer en matière de transcommunalité. Est-elle reconnue par les communes voisines comme le lieu où il faut se déplacer pour pratiquer un sport de qualité ?

Il est vrai que plus de 50 % de la population qui fréquente nos clubs vient de communes avoisinantes. Mais c'est normal car nous avons beaucoup d'écoles à Visé. Les clubs organisent aussi des stages sportifs destinés aux enfants des écoles maternelles et primaires. Les piliers de la fréquentation de Visé sont le sport, la culture, le commerce et les écoles. Tout cela se tient, je pense. C'est une image de marque que possède la Ville en général : il y fait bon vivre et la vie y est plutôt facile.

En conclusion, et vu que le sport est une affaire qui marche à Visé, quels conseils donneriez-vous à vos collègues Échevins des Sports ?

Pour moi, il est essentiel de ne pas se substituer aux clubs et de ne pas intervenir dans leur gestion. Je pense qu'avoir une commune dirigiste n'est pas une bonne chose. Pour que les clubs tiennent debout, il faut leur laisser leurs choix de gestion. Tout le monde est mis sur un pied d'égalité, d'où qu'il vienne, quel que soit le sport pratiqué. C'est comme cela que les clubs se prennent en main et évoluent. Mais comprenons-nous bien, nos chefs de service sont tout de même en contact permanent avec les clubs. Il n'y a pas besoin de mettre une procédure en place avec eux, elle est naturelle.



**JEAN-MICHEL ROUILLON, ATTACHÉ CONSEILLER TECHNIQUE
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU SPORT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**

« Il faut investir dans la santé des jeunes »

Mieux connue sous l'ancienne appellation d'Adeps, la Direction générale du Sport fait partie intégrante du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1983.

CE SERVICE PUBLIC COMPTE plus de 400 personnes, aidées de 1.600 moniteurs occasionnels, chargées de créer, animer et promouvoir un nombre croissant d'activités sportives : sport pour tous, stages de vacances sportives et soutien financier à des activités organisées par les administrations publiques ou les associations de jeunesse, aux fédérations sportives reconnues, au sport francophone de haut niveau au travers, notamment, des contrats de travail et des bourses individuelles attribuées aux élites.

Jean-Michel Rouillon, Attaché Conseiller technique, nous entretient ici d'un événement plus particulièrement destiné aux communes : le Trophée communes sportives, qui se tiendra cette année le 29 septembre.

Monsieur Rouillon, pouvez-vous nous rappeler quelles sont les missions locales de l'Adeps ?

L'Adeps est présente au niveau local par le biais de ses 18 centres sportifs, de ses six centres de conseil du sport et par sa collaboration avec une soixantaine de

fédérations sportives reconnues, les pouvoirs locaux et près de 60 centres sportifs locaux agréés. La Direction générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles compte quatre Directions, dont l'une, celle du « Sport pour tous », a pour mission le développement des programmes destinés à inciter la population francophone à faire plus de sport. C'est un service qui existe depuis 40 ans, l'Adeps elle-même existant depuis 56 ans. J'ai été engagé en tant que licencié en éducation physique pour contribuer au développement de ces

programmes nouveaux, en plein air, parce que le public a de plus en plus conscience que la condition physique est importante pour le psychique et le professionnel.

Vous vous adressez aux plus jeunes ?

Notre mission est en effet de développer une série d'activités par de la communication événementielle. Nous organisons des opérations parce que nous n'avons pas les moyens de mener de grandes campagnes publicitaires. Il s'agit de sports orientés sur la famille afin d'entraîner les parents dans la course. On vise aussi les professeurs d'éducation physique. Ainsi, le « Rhétos trophée », que nous organisons



Le 16^e Trophée communes sportives

Comment s'inscrire ?

Toutes les informations ainsi que le formulaire d'inscription peuvent être obtenus dans les services de la Direction générale du Sport du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service Sport pour Tous - Tél. : 02/413.25.00 - Fax : 02/413.29.04 - info.spt@cfwb.be

Avertissement

En cette année d'élections communales, il importe de rappeler que l'organisation d'un tel événement pourrait être retenue comme dépense électorale. Pour toute information, l'UVCW est à votre service (Caroline Francotte 081 24 06 74).

à destination de l'enseignement secondaire, mobilise chaque année 200 établissements scolaires. L'idée est d'inciter les écoles à développer tout un programme d'entraînement.

Vous vous préparez aussi à organiser votre 16^e "Trophée communes sportives", plus particulièrement destiné aux communes...

On a en effet une action vers les communes, depuis 15 ans déjà : le "Trophée communes sportives" qui, chaque année, regroupe une petite centaine de communes. Pendant dix ans, nous avons organisé cet événement avec le Centre sportif du Sart-Tilman à Liège et celui de Louvain-la-Neuve. Ce Trophée se base sur six épreuves compétitives réservées aux Échevins des Sports : la course à pied, la natation, le football, le VTT, la pétanque et le tir à l'arc. Dans chacune de ces disciplines, la commune doit désigner ses meilleurs sportifs. La commune reçoit des points en fonction de son classement. À côté de cela, on incite à la participation des habitants. À partir de 2008, nous avons décidé d'organiser ce trophée en extérieur, dans les communes même. La première fut Marche-en-Famenne, puis ce fut La Louvière, Woluwé-Saint-Lambert, puis Wanze. À partir de là, nous avons incité les communes à organiser un programme d'activités locales. Sur 96 communes, une soixantaine a, au fil des années, développé ce concept.

Que nous réserve la prochaine édition ?

Je pense que nous sommes mûrs pour passer à la vitesse supérieure en mobilisant l'ensemble des communes en Wallonie et à Bruxelles. Nous demandons donc aux communes d'organiser du sport avec l'ensemble de leurs clubs le 29 septembre prochain. Nous avons réuni les 62 fédérations reconnues pour ce faire et on leur a demandé si elles étaient prêtes à relever le défi avec nous.

Il s'agira d'une édition « olympique »...

Les Jeux olympiques de Londres se dérouleront en effet du 27 juillet au 12 août 2012. La Belgique et la Fédération Wallonie-Bruxelles pourront compter sur plusieurs athlètes de talent pour briller au plus haut niveau sportif mondial : les frères Borlée, Jean-Michel Saive, Charline Van Snick, Fanny Lecluyse ou encore Philippe Gilbert seront effectivement les porte-drapeaux du sport francophone. Il serait souhaitable que leurs performances provoquent des



retombées positives au niveau de la pratique sportive générale dans la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est pourquoi la 16^e édition du "Trophée communes sportives" ambitionne d'assurer une très large mobilisation de la population francophone en Wallonie et à Bruxelles pour augmenter le niveau de pratique sportive de notre population.

C'est 62 fédérations et 6000 clubs sportifs qui devraient être conscientisés...

La Direction générale du Sport du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles reconnaît en effet une soixantaine de fédérations sportives qui assurent la gestion d'une cinquantaine de disciplines sportives différentes par l'intermédiaire de leurs 6000 clubs sportifs répartis dans les 281 villes et communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le samedi 29 septembre, ces 6000 clubs sportifs et une grande partie de leurs 450000 affiliés se mettront au service des 3 millions de francophones non sportifs pour leur faire découvrir une ou plusieurs disciplines sportives et essayer de les convaincre de poursuivre une pratique sportive régulière.



à Louvain-la-Neuve. Il sera organisé dans les infrastructures du Centre sportif de Blocry à Louvain-la-Neuve. Un maximum de 96 villes ou communes seront admises à participer à ce programme dont le classement sera établi en fonction de critères précis. Le Trophée « participation » sera, lui, basé sur la participation de la population aux activités sportives organisées dans chaque commune de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Déjà au programme lors des précédentes éditions du « Trophée communes sportives » sous le label « Programme d'activités locales - PAL », cette seconde option a pour objectif de permettre aux habitants de valoriser leur participation sportive, le jour du Trophée, dans les clubs et infrastructures sportives de leur propre commune.

Vous visez également une renommée européenne, je pense...

En effet. Comme vous le savez sans doute, le sport est une matière européenne depuis le Traité de Lisbonne. À l'Union européenne, il s'est donc créé une Direction Sport avec des budgets à la clé. L'Europe a d'ailleurs distribué des titres de villes européennes du sport. Nous voudrions inviter l'Union européenne à venir voir ce que l'on fait en Wallonie le 29 septembre. L'objectif serait d'être un modèle pour l'Europe.

Pensez-vous qu'il soit facile de conscientiser les communes wallonnes à la pratique du sport ?

Dans certaines communes, certainement. Je dirais qu'à 50 %, oui. Et parmi

Comment les communes pourront-elles dès lors s'associer à l'événement ?

La 16^e édition du « Trophée communes sportives » va permettre à toutes les villes et communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles de prouver leur niveau de

sportivité en prenant part à l'un ou aux deux aspects de l'organisation. Cette année, deux classements seront établis. Le Trophée « compétition » sera basé sur la participation de sportifs communaux aux six épreuves compétitives organisées

Nocturne 'La relation citoyen, aujourd'hui et demain'
24 mai 2012

N-Allo Gosselies,
Avenue Georges Lemaître 38, 6041 Gosselies
Jeudi 24 mai 2012 de 19h00 à 22h00

Si vous souhaitez participer, contactez:
Elisabeth Herreman, tel. 071-67 68 63,
e-mail elisabeth.herreman@n-allo.be

N-Allo

N-Allo vous invite à cette nocturne qui sera pour vous:

L'occasion d'un **Walking dinner** dans une ambiance jazzy et de participer à des **ateliers interactifs** qui vous familiariseront avec nos solutions de gestion d'interactions qu'offre le monde digital:

- Découvrez comment le "Vidéophone kiosque" peut faciliter le quotidien de vos citoyens et touristes.
- Intégrez les **réseaux sociaux**, le **Chat** et le **Vidéo Call** dans vos centres de contact.
- Explorez le potentiel de la **table digitale** pour enrichir l'expérience de vos citoyens/touristes dans vos points administratifs et touristiques.
- 'Citizen care & city marketing': quelques réalisations concrètes.
- 'La gestion de crise': Prévoyez l'imprévisible.

Ch. de Louvain 658 - 1030 Bruxelles

www.n-allo.be

concept & réalisation: Communications N-Allo

les communes qui participent au Trophée, il y a des échevins acharnés. Mais il y a malheureusement l'aspect financier et organisationnel. Certaines communes possèdent un Service des Sports, d'autres pas. En règle générale, il y a de la bonne volonté mais, parfois, l'Échevin des Sports a beaucoup d'autres occupations. Le sport n'est donc pas forcément une priorité pour les communes, mais nous sommes pourtant persuadés qu'il faut absolument promouvoir la pratique sportive auprès de la

population. Parce qu'il faut aussi absolument investir sur la santé des jeunes.

Quel est le message que vous voudriez aujourd'hui faire passer auprès de nos membres?

Mon message est celui-ci : la pratique sportive est essentielle pour la jeunesse. Il faut que l'on s'associe... Qu'il y ait, dans chaque commune wallonne, une collaboration qui se mette en place avec les services de la Direction générale des Sports. L'Adeps a, dans chaque province,

un centre de conseil et un inspecteur qui est à l'écoute des communes de sa province. Il faut que les communes se renseignent sur les possibilités qui s'offrent à elles en cette matière et qu'elles réservent un bon accueil aux inspecteurs quand ils viennent chez eux. Là, avec ce Trophée, il y a moyen de faire quelque chose ensemble et je crois vraiment que, pour lancer ce mouvement, l'année des Jeux olympiques est une opportunité qu'il ne faut pas manquer.

L'AES : un acteur indispensable pour le sport communal

L SERAIT IMPOSSIBLE DE clôturer ce dossier sans faire référence à un acteur indispensable pour le sport communal : l'AES. L'Association des Etablissements sportifs est née en 1979 de la fusion de l'Association des Bains publics et de l'Association des Centres sportifs. Son rôle essentiel est de regrouper, de représenter et de défendre les intérêts des centres sportifs des Communautés française et germanophone. L'AES a été reconnue officiellement par la Fédération Wallonie-Bruxelles avec effet à la date du 1^{er} janvier 2003.

Les objectifs de l'asbl sont multiples :

- exercer une mission de conseil auprès des centres sportifs reconnus ou qui souhaitent solliciter leur reconnaissance, ainsi qu'auprès du Gouvernement de la Communauté française ;
- aider à une mise en place et à une amélioration constante de la gestion et du fonctionnement des infrastructures sportives ;
- contribuer à l'encouragement et à la promotion de

la pratique sportive quel qu'en soit le niveau ;

- s'intéresser à tout autre but connexe se rapportant directement ou indirectement au décret du 27 février 2003 organisant la reconnaissance et le subventionnement des centres sportifs locaux et des centres sportifs locaux intégrés, ainsi qu'à ses arrêtés d'application ;

- s'intéresser par toute voie à toute autre association ou groupement poursuivant des buts similaires ou connexe.

L'AES a constitué des commissions techniques, appelées « secteurs », pour étudier les problèmes liés à des secteurs bien précis de l'activité. Ces commissions sont ouvertes à toute personne qui souhaite apporter son expérience et investir un peu de son temps. Il peut s'agir de gestionnaires, de personnel technique ou de spécialistes extérieurs pour certaines matières, comme les assurances par exemple. La gestion journalière de l'AES est animée par un staff de six personnes qui relayent et mettent en application les choix des administrateurs et qui apportent quotidiennement aux centres sportifs membres aide et soutien. Le Mouvement communal y reviendra le mois prochain.

“
**REGROUPER,
REPRÉSENTER ET
DÉFENDRE LES
CENTRES SPORTIFS**
”



Pour plus d'infos

AES asbl - Allée du Bol d'Air, 13 à 4031 Angleur - Tél. 04 336 82 20 - info@aes-asbl.be